

COMMUNE DE VERNIER

QUESTION ÉCRITE

AU SENS DE L'ARTICLE49 DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERNIER

Où sont passés les cadeaux des mariés ?

J'ai été surpris de constater que les mariages célébrer à la Mairie de Vernier se font de façon expéditive mais aussi par le fait que le traditionnel stylo n'est plus remis aux fraîchement mariés ceci apparemment pour des motifs mesquins d'économie.....

Cela me laisse d'autant plus pantois, sachant que la gauche verniolane incluant la nouvelle formation de gauche, je cite le PLR ne se refuse pas de se faire des cadeaux notamment en payant les frais de baby sitting à ses élus aux frais des contribuables.

Etonnement, aucune notion d'économie ne se pose lorsqu'il faut enrichir les siens ou leurs octroyer des avantages financiers

Ma question est la suivante :

- Pourquoi les couples célébrant leur mariage à Vernier, ne reçoive plus le traditionnel stylo et le livre de la commune ?
- Est-ce qu'il est envisagé de le restaurer ?
- Quel était le budget annuel consacré à ce présent ?

Thierry CERUTTI
Chef de groupe MCG
Conseiller municipal
Ancien Maire de la ville de Vernier

Vernier, le 03 JUIN 2024